

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DECEMBRE 2019

NOMBRE :	L'an deux mil dix neuf
• de Conseillers en exercice 27	Le dix-huit décembre
• de présents 20	Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
• de votants 24	Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire
OBJET	Etaient présents : DELANNOY JM. DOLEZ C. RAMEZ D. BAILLEUX A. GARNERONE L. MULON M. COLLET C. MONSERGENT A. FAILLON J. SALADIN B. MONTAY G. DUMOULIN H. BAUDRIN P. PREUVOT R. THUILLET MP. COLLET Ch. SPOTO S. DESROUSSEAUX C. RIFF C. DE MULDER A
PERSONNEL COMMUNAL MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	
Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/12/2019 Et que la convocation du Conseil avait été faite le 12/12/2019	Etaient excusés : MUSY F. GOBERT J. NATHIEZ V. MOREAU G. Procurations respectives à : THUILLET MP. COLLET C. RAMEZ D. MONSERGENT A. Etaient absents non excusés : COLOMBEL L. HAMADI A. PREVOT V. Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'un agent titulaire remplit les conditions d'ancienneté et de service pour accéder au grade immédiatement supérieur, à savoir :

- 1 animateur principal de 1ère classe.

Aussi, il propose au conseil municipal de substituer 1 poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet au poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet et de modifier comme suit le tableau des effectifs permanents de la commune approuvé par délibération du 25 février 2019 :

PERSONNEL A TEMPS COMPLET

- 1 directeur général des services (emploi fonctionnel)
- 1 attaché principal
- 2 rédacteurs principaux de 1ère classe
- 1 rédacteur principal de 2ème classe
- 1 rédacteur
- 1 adjoint administratif principal de 1ère classe
- 2 adjoints administratifs principaux de 2ème classe

- 3 adjoints administratifs
- 1 brigadier chef de police
- 1 technicien principal de 1ère classe
- 2 techniciens principaux de 2ème classe
- 1 technicien
- 1 agent de maîtrise principal
- 1 agent de maîtrise
- 1 adjoint technique principal de 1ère classe
- 5 adjoints techniques principaux de 2ème classe
- 6 adjoints techniques
- 1 animateur principal de 1ère classe
- 1 adjoint d'animation

PERSONNEL A TEMPS INCOMPLET

* 16 H 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint technique

* 17 H 30 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint administratif

* 21 H 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 opérateur des activités physiques et sportives principal

* 22 H 30 HEBDOMADAIRES :

- 2 adjoints techniques

* 27 h 30 HEBDOMADAIRES :

- 2 adjoints techniques

* 28 h 16 HEBDOMADAIRES :

- 1 agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe
- 1 agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe
- 7 adjoints techniques

Adopté à l'unanimité

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 19 décembre 2019
la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

